RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE VILLE DE RÉMIRE-MONTJOLY



ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, mercredi et vendredi 8h15 - 13h15 sans rendez-vous

Mardi et jeudi

8h15 - 15h45 uniquement sur rendez-vous

Email: hdv.acanatole@orange.fr

hdv.jmoinet@orange.fr hdv.palet@orange.fr

Tél: 0594 359084 - 0594 359070 - 0594 359052



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE

PASSEPORT

PREMIÈRE DEMANDE

- -1 pré-demande ANTS ou 1 formulaire Cerfa à remplir sur le site internet de la ville et à imprimer -1 photo d'identité récente de moins de 6 mois
 - -1 copie intégrale d'acte de naissance originale ou CNI originale
- -1 copie intégrale d'acte de naissance de Nantes et 1 déclaration ou 1 certificat de nationalité française ou Journal Officiel pour les personnes nées à l'étranger ou de parents étrangers
- -1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, SDGE, TELECOM, dernier avis d'IMPOSITION) + Si hébergé par un tiers (à partir de 18 ans) :
 - 1 attestation d'hébergement + 1 copie de la pièce d'identité de l'hébergent
 - Pièces d'identité des parents pour les mineurs
 - -1 timbre fiscal de 43 € pour le majeur 1 timbre fiscal de 21 € à partir de 15 ans
 - -1 timbre fiscal de 8,50 € pour le mineur de moins de 15 ans
 - -1 pièce comportant une photo à partir de 10 ans + adulte

RENOUVELLEMENT, PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION

- -1 pré-demande ANTS ou 1 formulaire Cerfa à remplir sur le site internet de la ville et à imprimer -1 photo d'identité de moins de 6 mois
- -1 copie intégrale d'acte de naissance originale, si erreur d'état-civil sur le titre à renouveler
- -1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, SDGE, TELECOM, dernier avis d'IMPOSITION) + Si hébergé par un tiers (à partir de 18 ans) :
 - 1 attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergent
 - Pièces d'identité des parents pour les mineurs
 - -1 timbre fiscal de 43 € pour **le majeur** 1 timbre fiscal de 21 € à partir de **15 ans** -1 timbre fiscal de 8,50 € pour **le mineur de moins de 15 ans**

-le titre à renouveler

-la déclaration de perte (à télécharger sur internet et à remplir) ou de vol (à faire à la Gendarmerie)

-1 pièce comportant une photo, si perte ou vol

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Un seul dossier pour une double demande (passeport et carte nationale d'identité)
- Formulaire à télécharger sur le site internet de la ville : www.remire-montjoly.fr, à remplir et à imprimer ou se rendre sur la plateforme : https://ants.gouv.fr/
- Aucune photocopie ne sera faite par le service
- La présence des intéressés, enfant et adulte est obligatoire lors de l'instruction du dossier
- Le renouvellement du passeport **en cours de validité de plus de 2 ans** est gratuit pour mention : **épouse ou plus de page pour visas**
- Le retrait des passeports se fait sans rendez-vous aux heures d'ouverture du service